

MEDIADIX : un bilan

Annie Bethery Conservateur en chef
Directrice du CRFP de Paris X Nanterre

Le prochain congrès de l'A.B.F. nous donne l'occasion d'esquisser un bilan des activités et de la situation de Mediadix (centre de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation de l'Université de Paris X Nanterre), depuis sa création en octobre 1987. Il nous permet aussi de présenter aux lecteurs du Bulletin le service d'enseignement à distance (cf infra le texte de Nic Diament).

Mais un bilan n'a de réel intérêt que s'il comporte en conclusion une partie prospective ; sur ce plan, étant donné l'ignorance actuelle sur les statuts du personnel, il est difficile d'apporter des propositions concrètes. Celles-ci -du moins nous l'espérons- pourront être débattues d'ici quelques mois à Dijon. En tout cas, tout en partageant les légitimes inquiétudes des différentes catégories de personnel, nous nous refusons pour notre part à jouer les Cassandre, et à rejoindre ceux qui parlent sur la mort du C.A.F.B. et sur la disparition de la formation professionnelle. (mise à part celle qui est dispensée à l'E.N.S.B). Comment imaginer, alors que les bibliothèques publiques continuent de se développer, que les

bibliothèques universitaires connaissent enfin une augmentation notable de leurs moyens, que l'on reviendrait en arrière sur le plan de la formation ? Certes, on peut penser que le C.A.F.B. ne demeurera pas sous sa forme actuelle. Quant à moi, je ne le regretterai guère, on peut en effet déplorer la rigidité de sa structure, qui enferme les spécialisations dans une option déterminée (impossible par exemple d'associer Option Documentation et Spécialisation Image ou Musique); par ailleurs, les spécialisations sont trop légères pour mériter vraiment cette dénomination.

N'est-ce pas le moment au contraire d'envisager autre chose, par exemple une véritable formation des bibliothécaires des sections adultes des bibliothèques publiques et des bibliothécaires des conservatoires de musique, ainsi qu'une formation spécifique pour un équivalent français des "Reference librarians" anglosaxons, professionnels responsables de ces services dont dès la première édition des *Ouvrages de référence pour les bibliothèques publiques*, les auteurs souhaitaient la création. Il est donc urgent que tous se mobilisent, d'abord pour défendre les intérêts des personnels des bibliothèques,

mais aussi pour émettre des propositions qui alimenteront les futurs débats de la Commission pédagogique nationale, chargée de réfléchir sur les contenus de l'actuel CAFB.

Mais revenons à MEDIADIX. Il faut le reconnaître, ce centre bénéficiait lors de son démarrage d'avantages certains : il ne s'agissait pas d'une création ex nihilo, mais du transfert à l'Université de Paris X Nanterre de deux centres existants, celui de Paris (rue de Richelieu) et celui de Massy, le premier alors sous tutelle de l'ENSB, le second sous celle du CNCB.

Il y avait donc une nouvelle situation administrative, avec une direction unique pour les deux sites placée sous l'autorité du Président de l'Université de Paris X, et, par ailleurs des acquis non négligeables : une équipe entraînée aux problèmes d'organisation pédagogique, des enseignants permanents et extérieurs de grande valeur, un équipement documentaire et pédagogique déjà constitué, un réseau de relations dans le monde des bibliothèques et des autres professions du livre bien utile pour faciliter aux étudiants l'organisation des stages et la recherche d'un emploi.

Tout a-t-il été facile pour autant ?

Les résultats obtenus (un seul chiffre : 124 candidats ont obtenu en 1990 un CAFB complet) sont là pour prouver que la mission de formation initiale, élargie aux nouvelles spécialisations du CAFB, a été tout à fait remplie, avec toutefois des difficultés nouvelles et une charge de travail accrue.

Certes, la réforme du CAFB, comporte des points positifs. Mais la

diversification des spécialisations et la création d'épreuves régionales (UC2 et UC3) ont augmenté considé-

rament les charges d'organisation, comme on peut le voir à l'examen des tableaux suivants :

SITUATION ANTERIEURE		
	MASSY	PARIS
TRONC COMMUN	X	X
JEUNESSE	X	
MUSIQUE	X	
BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES	X	X
DOCUMENTATION		X

SITUATION NOUVELLE		
	MASSY	NANTERRE
Enseignement professionnel de base	X	X
Médiathèques publiques	X	X
Spécialisation image	X	
Jeunesse	X	
Musique	X	
Patrimoine		X
Opt. Documentation		X
Bibliothèques spécialisées		X
Documentation administrative		X

Il est facile de constater que l'on est passé de 7 à 11 cycles de formation auxquels s'ajoute une préparation spécifique aux épreuves du concours de bibliothécaire adjoint (externe et interne).

Par ailleurs, la capacité d'accueil étant limitée, l'organisation d'un examen probatoire (écrit et oral) n'est pas une mince affaire ! (de 600 à 700 candidats s'y sont inscrits ces dernières années).

Ce probatoire, qui a lieu en septembre, ne nous a pas malheureusement permis d'organiser, comme l'année précédente, une préparation au concours d'inspecteurs de magasi-

nage, ce que nous espérons faire à l'avenir.

Mais il y aurait bien d'autres choses à envisager, par exemple une préparation au concours interne de l'ENSB.

Notre présence au sein de l'Université a eu par ailleurs comme conséquence une participation à divers enseignements : UV Documentation (licence de lettres modernes), licence Information-Documentation, et, cette année, CAPES de documentation. Enfin, a lieu chaque année une Quinzaine culturelle axée sur un thème, occasion pour une partie des étudiants de réaliser une exposition ins-

tallée dans le hall de la Bibliothèque universitaire (cette année : les 25 ans de l'Université).

Il y a aussi, en cette région Ile-de-France riche en population (et en bibliothèques) une forte demande en matière de formation continue ; il est bien difficile sur ce plan de répondre à toutes les demandes, même si nous avons pu le faire pour la Bibliothèque Universitaire de Paris X, la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque

Sainte-Geneviève ainsi que pour les Délégations régionales de la Première et de la Grande Couronne du Centre national de la fonction publique territoriale (ainsi que quelques autres organismes).

Un bilan satisfaisant, certes, mais dont les résultats n'ont été acquis qu'au prix d'efforts constants du personnel (5 conservateurs, 2 bibliothécaires-adjoints, 1 magasinier, 1 agent de bureau au total pour les deux

sites) auquel il est beaucoup demandé : l'opération de téléenseignement, décrite ci-dessous, absorbe beaucoup d'énergie mais n'a entraîné aucune création de poste. Une lassitude certaine se fait jour aujourd'hui : sans une nette augmentation de nos moyens en personnel, il sera bien difficile d'augmenter, sinon de maintenir les activités actuelles.

Annie BETHERY 5/02/1991